

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances Office du personnel de l'Etat Service des ressources humaines	DEFINITION DE FONCTION-TYPE		
	Date d'établissement 1.6.1978	Date de révision 1.10.2011	Date de mise en application 1.3.1979
1. Dénomination de la fonction Mémorialiste		Code fonction 5.09.012	
2. But de la fonction Diriger et organiser les activités du service du Mémorial et rédiger le Mémorial des séances du Grand Conseil.			
3. Description de la fonction La fonction implique notamment d'/de :			
<ul style="list-style-type: none"> • assister aux séances du Grand Conseil et assumer les différentes tâches pour concourir au bon déroulement des séances retransmises en mode internet; • procéder à l'enregistrement des séances en vue de leur retranscription; • procéder à la mise en ligne simultanée des éléments discutés en séances (projets de lois, exposés des motifs, lois votées, rapports de commissions etc.), les noms des intervenants et l'historique de l'objet discuté; • réagir rapidement aux demandes du/de la président-e du Grand Conseil afin que les député-e-s et les conseillers-ères d'Etat puissent s'exprimer en séance plénière, notamment en procédant à l'ouverture et à la fermeture des micros; • rédiger le Mémorial des séances du Grand Conseil et reproduire exactement les idées émises dans les discours parlementaires; • procéder à la relecture complète des séances transcrites et apporter les corrections nécessaires; • veiller à la cohérence des retranscriptions au niveau du sens en procédant à une vérification pointue de tous les éléments rapportés; • apporter toutes les corrections nécessaires d'un point de vue linguistique et technique; • assumer la responsabilité et la diffusion du contenu des séances publiées sur internet et de l'édition du Mémorial des séances du Grand Conseil; • effectuer toute autre activité, en lien avec la fonction, selon les besoins du service. 			
4. Exigences de la fonction Formation universitaire, complétée par une formation dans le domaine de l'édition.			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	M	C	I	A	I	Cl. max. 20
Points	58	13	49	5	59	Total 184